

Face au Covid-19, les lycées se réorganisent

Pour limiter la propagation du coronavirus, les lycées de Vire se réorganisent. Entre demi-classes et cours en ligne, les établissements s'adaptent. On fait le point.

Le contexte

Face à l'aggravation de la crise sanitaire du coronavirus, les proviseurs de lycée ont dû revoir leur copie. Ils ont ainsi proposé au rectorat un nouveau protocole d'accueil, tenant compte des spécificités de chaque établissement (nombre d'élèves, superficie, enseignements dispensés...).

Au lycée agricole de Vire, 20 % d'élèves en moins dès lundi

Dès lundi, le lycée agricole des Champs de Tracy accueillera 20 % de jeunes en moins. « **L'idée est de réduire le nombre de personnes dans les classes, mais également dans les lieux de vie que sont le réfectoire et l'internat** », explique Laurent Bombarde, directeur de l'établissement.

Sur les onze classes du lycée, trois sont concernées par cette réduction d'effectif en présentiel. Il s'agit des classes les plus chargées, avec environ 25 élèves. Dès lundi, la moitié d'entre eux suivront les cours en visio pendant que l'autre moitié sera sur place. Les groupes alterneront une semaine sur deux. « **Depuis septembre, certaines salles sont équipées de barres de conférences, avec une caméra grand-angle** », explique Laurent Bombarde. Les élèves pourront ainsi suivre les cours depuis leur ordinateur, en même temps que leurs camarades sur place. Les jeunes qui en ont besoin repartiront chez eux avec un ordinateur portable, prêté par la Région.

Du côté des travaux pratiques (TP), « **ils étaient déjà assurés en demi-groupe. Les élèves y passeront simplement plus de temps lors de leur semaine en présentiel** ». Du côté des étudiants, les élèves en BTS ne viendront qu'une journée par semaine et les bac pro et les CAP restent sur place.

Si ce protocole est pour l'instant en place jusqu'aux vacances de Noël, « **on se laisse la possibilité de s'adapter au fur et à mesure** ». L'essentiel pour le directeur est « **de ne pas perdre les jeunes et de les protéger** ».

Au lycée Marie-Curie, moitié moins d'élèves depuis hier

Le lycée Marie-Curie, accueillant habituellement 950 élèves, s'est vidé de moitié lundi. Cela devrait durer au moins jusqu'aux vacances de Noël. Les équipes feront un point chaque semaine pour ajuster le protocole.

Pour l'instant, les classes de plus de 25 élèves ont été divisées en deux groupes : une moitié en présentiel, l'autre moitié suivant les cours en visio. Les groupes alterneront une semaine sur deux. Environ 20 % des élèves du lycée ont fait part de leurs problèmes techniques pour suivre les cours en ligne, des ordinateurs leur ont donc été prêtés. « **L'enjeu est de maintenir le lien, notamment avec les élèves en difficulté** », assure le proviseur, Stéphane Le Tortorec. Cette réduction d'effectif permet de mieux gérer les flux dans l'établissement, particulièrement au réfectoire, où des repas chauds sont toujours servis. « **De longues files d'attente se sont formées mais de cette manière, c'est plus gérable** », ajoute le proviseur.

Au lycée professionnel Jean- Mermoz, on fonctionne par classe

La direction du lycée professionnel s'est donné pour mission de renforcer le protocole du 2 novembre pour limiter le brassage des élèves en attribuant des salles pour chaque classe. « **Notre établissement compte 375 élèves. Il nous est possible de fonctionner par classe même au self. On a établi un ordre de passage pour éviter qu'il soit trop chargé** », détaille Marlène Exertier, la proviseure de Jean-Mermoz. L'enseignement à distance a été mis en place lorsqu'il est possible. « **Mais c'est compliqué pour les enseignements professionnels. Les élèves ont besoin d'accéder aux plateaux techniques. On ne peut pas faire autrement** », concède la proviseure. Le lycée forme les élèves aux métiers de la mode, de la chaudronnerie, de l'outillage, de la logistique ou encore aux métiers de la sécurité.

Anne-Louise SEVAUX et Garance FEITAMA.



Chaque lycée de Vire-Normandie a mis en place son propre fonctionnement pour respecter les mesures demandées par le gouvernement. Archives Ouest-France